Accusé de réception en préfecture
083-218300275-20260511-30-2026convobje-DE
Date de télétransmission : 11/05/2026
Date de réception préfecture : 11/05/2026

DEPARTEMENT du VAR
Arrondissement de Toulon

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de La Cadière d'Azur

## Séance du 29 AVRIL 2026

| | |
|---|---|
| *Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29*<br>*Nombre de membres présents : 26*<br>*Nombre de votants : 29*<br>*Date de la convocation :* 16 Avril 2026 | L'AN DEUX MILLE VINGT SIX<br>Le Jeudi 23 Avril à 18 H 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Culturel, en session ordinaire du mois de MARS sous la présidence de Monsieur Robert DELEDDA, Maire.<br><br>Quorum atteint |

PRESENTS :

M. DELEDDA Robert., Mme LOISEAU Sophie, M. FOUASSIER Patrick, Mme MATTON-VERCELLINO Annick, M. FERRAND Karim, Mme COFFINET Florence, M. BOUDOT David, Mme GAUDISSARD Delphine, DUPRAZ Pascal , Mme DUTTO Jacqueline, Mme DRAPIER Nathalie, M. ESTRAYER Raymond, M. GOTSIRIDZé Lévan, M. PORQUET Christian, Mme KRAFFT Martine, M. MICHAUT Hervé, M. MOUTTE Michel, M. PARDELLI Steven, Mme VAN -CLEEMPUT Julie, Mme VIALA Adeline, M. BENOIT Marc, Mme BONIFAY Corinne, M. MARTINEZ Sébastien, Mme PARIS Francine, M. VERHAEGHE Martial, Mme SERGENT Christine.

Procurations : *(en vertu de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales)*

| | | |
|---|---|---|
| Mme AUTIN Stessye, | à | Mme LOISEAU Sophie |
| M DE FILIQUIER Clément | à | M. GOTSIRIDZE Levan |
| Mme ALI SAID Djihane | à | Mme VAN -CLEEMPUT Julie, |

Absent excusé, non représenté : Néant

Absent non excusé, non représenté : Néant

Est nommée secrétaire de séance : Mme VAN -CLEEMPUT Julie

La séance a été ouverte à 18 h 30

## 30 - AUTORISATION DONEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER UNE CONVENTION D'OBJECTIF AVEC LA CRECHE 1,2,3 SOLEIL ANNEE

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Accusé de réception en préfecture
083-218300275-20260511-30-2026convobje-DE
Date de télétransmission : 11/05/2026
Date de réception préfecture : 11/05/2026

Afin de répondre à l'obligation de la loi 2000-321 du 12 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, l'autorité administrative qui attribue une subvention, doit, lorsque cette subvention dépasse le seuil fixé par le décret 2001-495, soit le montant annuel de 23 000 euros, conclure une convention avec l'organisme privé.

Ce document définit l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de l'aide attribuée.

La subvention qui a été attribuée à la crèche «1.2.3 SOLEIL » dans la délibération précédente s'élève à 60 000 euros.

Cette subvention étant supérieure à 23 000 € il est donc nécessaire de conclure une convention et d'autoriser le Maire à signer celle-ci entre la commune et la Présidente de cette association.
Il est proposé au Conseil municipal :

Article 1 : d'approuver la subvention allouée à l'association crèche « 1.2.3 SOLEIL » d'un montant de 60 000 euros.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention.

Les membres de l'assemblée
Monsieur le Maire entendu dans son exposé
A l'unanimité des membres présents et représentés

**Approuvent la subvention allouée à l'association crèche 1.2.3 Soleil, d'un montant de 60 000 euros ;**

**Autorisent Monsieur le Maire de la commune de La Cadière d'Azur à signer la convention d'objectif et tout document afférent à ce sujet.**

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.*

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

La secrétaire de séance
Mme VAN -CLEEMPUT Julie

MAIRIE DE LA CADIÈRE D'AZUR
83 (Var)

LE MAIRE
Robert DELEDDA

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr



SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355